

INSTA

INSTITUT
NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

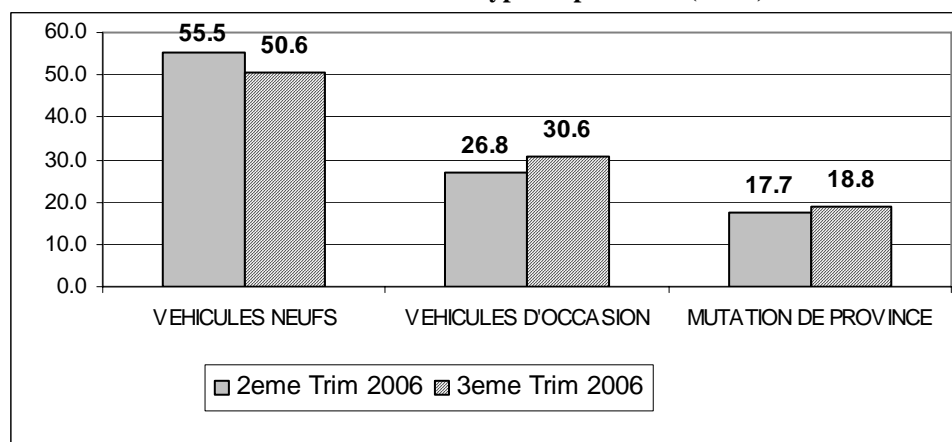
DIRECTION GENERALE
DIRECTION INTERREGIONALE D'ANTANANARIVO

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 011 – NOVEMBRE 2006

IMMATRICULATION DE VEHICULES DANS LA PROVINCE AUTONOME D'ANTANANARIVO TROISIEME TRIMESTRE 2006

Les véhicules immatriculés dans la province d'Antananarivo au cours du troisième trimestre 2006 sont au nombre de 2665. Cet effectif est en baisse de 9,7% par rapport au deuxième trimestre 2006. La proportion des véhicules neufs qui représente 50,6% a connu une diminution de 4,9 points en glissement trimestriel. Celle des véhicules d'occasions a par contre augmenté de 3,8 points avec une part de 30,6%. De même les véhicules qui ont muté de province ont accusé une légère hausse de 1,1 points et accaparent 18,8% de l'immatriculation au troisième trimestre 2006.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations selon le type d'opération¹ (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA

Selon le genre, les véhicules à deux roues qui se sont trouvés au premier rang pendant les deux premiers trimestres 2006 se trouvent au même niveau que les voitures particulières, et enregistrent chacun 31,4% des véhicules immatriculés au cours du troisième trimestre 2006. Les camionnettes viennent à la troisième position et accaparent 19,5%. Viennent ensuite les transports en commun avec 10,1%. La part de ces derniers a noté une légère hausse de 1,7 points de pourcentage entre ces deux périodes.

A propos des véhicules neufs, les motos restent en première position représentant 59,1%. Les camionnettes se trouvent en seconde position avec 20,7% des véhicules neufs enregistrés. Elles ont inscrit une légère hausse de 1,3 points au cours troisième trimestre 2006 par rapport au deuxième trimestre 2006. Les voitures particulières qui représentent 14,2% ont enregistré une hausse de 0,9 point.

¹ Voir « notes méthodologiques » sur les types d'opération.

**Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules
au cours du troisième trimestre 2006 (en %).**

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	3ème	2ème	1er
				Trim	Trim	Trim
2006						
Voiture particulière	14,2	51,7	44,9	31,4	28,2	27,1
Véhicule à deux roues	59,1	2,9	3,4	31,4	35,8	35,3
Voiture camionnette	20,7	19,4	16,8	19,5	19,8	22,5
Transport en commun	3,7	14,5	20,0	10,1	8,3	7,8
Voiture camion	1,7	7,2	9,8	4,9	5,9	4,2
Semi-remorque	0,5	0,9	2,2	0,9	0,5	1,1
Tracteur routier	0,0	2,1	1,4	0,9	0,9	1,1
Voiture très spéciale de transport	0,0	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2
Remorque	0,0	0,2	0,8	0,2	0,1	0,3
Tracteur agricole	0,1	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

L'analyse selon la marque des véhicules à deux roues fait apparaître la prédominance de la marque MAK (29,6%). Elle a accusé une hausse notable de sa part, de 14,5 points de pourcentage entre ces deux périodes. La marque YAMALO vient en deuxième position et consigne une hausse de 1,9 points au troisième trimestre 2006, par rapport au deuxième trimestre 2006. La marque KINLON a accaparé 11,1% des immatriculations des motos et a marqué une hausse de 1,3 points. Il est à remarquer l'augmentation de la part des motos de marque FRANCERIDER de 5,0 points, et la baisse considérable de celle de HONDA allant de 15,4% au deuxième trimestre 2006 à 3,0% au troisième trimestre 2006.

**Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque
au cours du troisième trimestre 2006 (en %).**

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL	TOTAL	TOTAL
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	3ème	2ème	1 ^{er} Trim
				Trim	Trim	2006
2006						
MAK	30,5	16,6	5,9	29,6	15,1	16,5
YAMALO	18,4	12,5	0,0	17,9	16,0	22,0
KINLON	11,7	0,0	0,0	11,1	9,8	10,0
FRANCERIDER	9,1	4,2	0,0	8,7	3,7	0,0
SUZUKI	5,0	4,2	5,9	5,0	4,5	7,6
LIFAN	4,6	4,2	0,0	4,5	1,3	8,6
YIHENG	4,1	4,2	0,0	4,1	0,0	0,0
JBWCD	3,3	0,0	0,0	3,1	2,3	1,1
HONDA	1,6	25,0	35,3	3,0	15,4	10,3
YAMAHA	1,8	16,6	35,3	2,9	8,2	9,1
EL MATADOR	2,6	0,0	0,0	2,5	1,2	2,2
KTM	2,0	4,2	0,0	2,0	3,2	3,5
HS	1,9	0,0	0,0	1,8	0,0	0,0
AUTRES	3,4	8,3	17,6	3,8	19,3	9,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

source : INSTAT/DIRTANA.

Concernant les voitures, la marque RENAULT reprend la première place (13,6%). La marque PEUGEOT se trouve en seconde position avec 13,4% et subit une légère baisse de 1,4 points. La marque TOYOTA a noté une augmentation de 3,6 points allant de 7,4% au deuxième trimestre 2006 à 11,0% au troisième trimestre 2006. La marque NISSAN n'a cessé de consentir une légère tendance à la baisse de sa part depuis le premier trimestre 2006 avec 9,2% au premier trimestre ; 7,9% au deuxième trimestre et 7,6% au troisième trimestre 2006.

A propos des voitures neuves, la marque NISSAN prédomine et représente 16,8% de l'immatriculation du troisième trimestre 2006. Il s'ensuit la marque TOYOTA avec une proportion de 15,8% et qui a enregistré une hausse de 6,1 points.

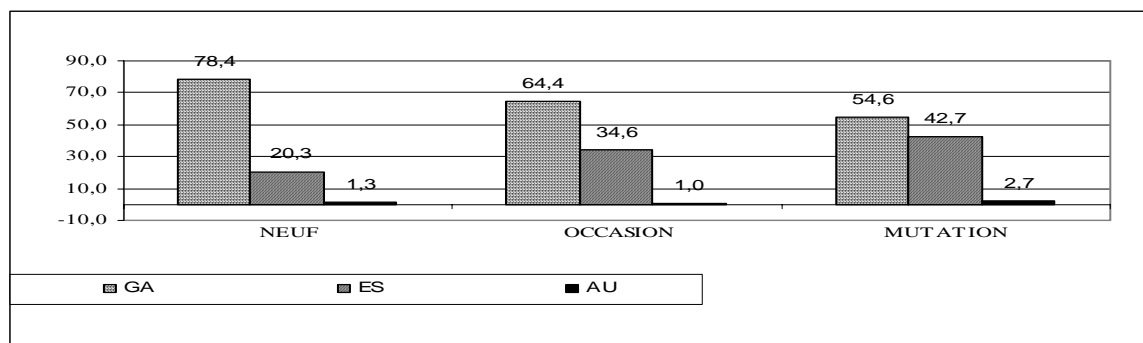
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du troisième trimestre 2006 (en %).

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL 3 ^{ème} Trim 2006	TOTAL 2 ^{ème} Trim 2006	TOTAL 1 ^{er} Trim 2006
	NEUVES	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE			
RENAULT	6,5	18,3	14,1	13,6	13,3	17,1
PEUGEOT	3,8	15,9	20,1	13,4	14,8	13,5
MERCEDES	2,4	12,5	18,8	11,1	12,9	10,1
TOYOTA	15,8	8,7	9,3	11,0	7,4	8,4
VOLKSWAGEN	3,1	13,3	5,0	8,0	6,8	8,0
NISSAN	16,8	3,2	4,1	7,6	7,9	9,2
MAZDA	3,3	7,6	5,8	5,8	6,3	6,3
MITSUBISHI	8,3	1,5	2,5	3,8	3,8	3,5
HYUNDAI	6,3	2,2	1,2	3,2	3,5	2,4
CITROEN	2,7	3,3	2,7	3,0	2,1	2,8
FORD	6,7	1,1	0,8	2,7	2,7	2,9
BMW	0,2	3,0	1,6	1,8	0,0	0,0
OPEL	1,8	1,9	0,8	1,6	1,9	1,2
KIA	3,8	0,3	0,6	1,4	1,2	1,5
DACIA	3,3	0,1	0,0	1,0	0,0	0,0
AUTRES	15,2	7,1	12,6	11,0	15,4	13,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant la source d'énergie, les voitures à moteur diesel dominant et confisquent 65,9% des voitures immatriculées. Les voitures à moteur à essence ont enregistré une baisse de 2,8 points allant de 35,1% au deuxième trimestre 2006 à 32,3% au troisième trimestre 2006.

Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du troisième trimestre 2006.

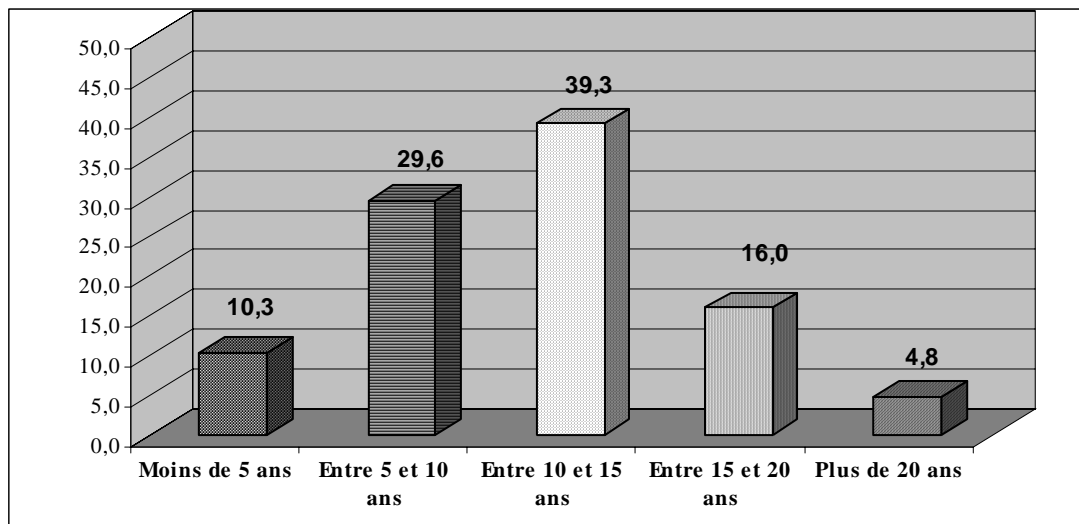


Source : INSTAT/DIRTANA

² A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

Au niveau de l'âge des voitures par rapport à la date de première mise en circulation, les véhicules d'occasions importées immatriculées ont tendance à vieillir. Les voitures de moins de cinq ans ont diminué de 7,5 points entre ces deux périodes. En plus, 68,9% de ces voitures sont âgées de cinq à quinze ans au troisième trimestre 2006 contre 58,9% au deuxième trimestre 2006. Par contre les voitures âgées de quinze à vingt ans ont diminué de 2,5 points.

Graphique 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du trimestre 2006 (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA

Note méthodologique³

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

³ Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@wanadoo.mg, Site web : www.instat.mg.